



Le Vendredi 11 Avril 2025

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais, nous vous faisons parvenir "l'Echangeons depuis chez vous" du mois d'Avril 2025.

La saison printanière commence et il est déjà l'heure de se projeter sur la future saison sportive.

Vous trouverez dans cette newsletter des informations relatives au fonctionnement de l'OMS et des associations sportives.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

A très bientôt.

L'information associative

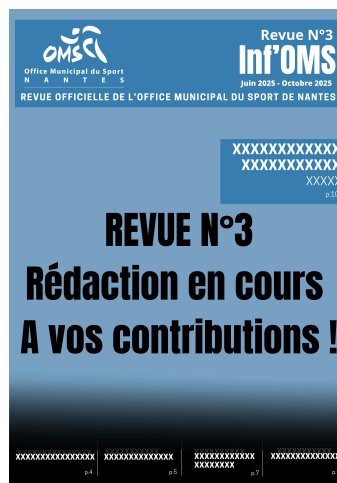
La revue Inf'OMS N°3 est en cours de rédaction !

Afin de mettre en avant et valoriser les actions de terrains et la vie associative de nos associations adhérentes, la revue Inf'OMS est le parfait outil de communication.

Le 3^{ème} numéro est en cours de rédaction.

Si vous souhaitez y contribuer par un article, un évènement ou tout autre action associative, merci de nous contacter par mail (soutien.aux.associations@oms-nantes.fr) ou par téléphone 07 85 81 94 60, **avant le Jeudi 15 Mai 2025.**

Date de parution : Mercredi 18 Juin 2025



[Voir les Revues Inf'OMS N°1 & N°2](#)

La Ruée Vers le Sport 2025 : il reste des places !!

Chaque année, une journée d'animation sportive « La Ruée Vers le Sport » est organisée en partenariat avec les clubs adhérents, à destination du grand public sous forme

d'informations, d'initiations et de démonstrations au cœur de la ville. L'édition 2025, la 9^{ème} (10 ans), se déroulera le **Samedi 6 Septembre 2025**, avec pour objectif la promotion des pratiques sportives et des valeurs véhiculées par le sport. L'ouverture des inscriptions pour les clubs souhaitant y être acteur est aujourd'hui officielle. Nous vous invitons à nous adresser votre dossier d'inscription complété (via le lien ci-dessous) par mail dans les meilleurs délais (Inscription par ordre d'arrivée) : communication@oms-nantes.fr.

Fiche projet RVS 2025



Formation "Partager nos compétences pour demain" avec le CROS PdL

Le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire vous invite à une formation incontournable dédiée aux dirigeants des structures sportives de la région !

L'objectif de cette formation sera de construire ensemble et de mutualiser nos compétences autour des enjeux qui composent nos structures sportives, tout en donnant des clés d'amélioration pour s'adapter aux nouveaux défis à venir.

Le matin sera dédié à une formation par catégorie.



Programme

9H-12H30 – 3 ateliers de formation

- Présidents : Comprendre les principes de gouvernance, acquérir des outils pour améliorer le fonctionnement et optimiser l'organisation des instances dirigeantes.
- Trésoriers : Acquérir les compétences essentielles pour une gestion budgétaire associative efficace, de l'élaboration au suivi et à la validation des comptes.
- Secrétaires : Comprendre le rôle du secrétaire et maîtriser les outils, règles et bonnes pratiques pour une gouvernance efficace et une communication optimisée.

12H30-13H30 – Pause - Repas convivial

13h30-16h – Intervention : L'enjeu de l'éco-responsabilité dans les structures

Date : Samedi 26 avril 2025

Lieu : CENS (Centre Educatif Nantais pour Sportifs)

Public : Présidents/Secrétaires/Trésoriers

Inscrivez-vous dès maintenant et venez bâtir l'avenir du sport en Pays de la Loire.

!!! Les places sont limitées !!!

Inscriptions

Appel à cotisations 2025

L'OMS de Nantes a lancé l'appel à cotisations des clubs pour l'année 2025.

Le dossier a été envoyé par courrier postal directement aux trésoriers et trésorières des clubs.

Date limite de règlement : Jeudi 15 Mai 2025.

Mise à jour des coordonnées des clubs

Dans le cadre de la sortie de l'annuaire 2025/2026 des associations sportives adhérentes à l'OMS de Nantes, la mise à jour des informations et coordonnées des clubs est en cours.

Nous vous rappelons l'objet de la mention "CONTACT" : les informations que vous transmettez ont pour but une communication externe et au grand public via l'annuaire et le site internet de l'OMS.

Les violences dans le sport : Et si on écoutait enfin ce silence ?

Le constat : Un silence encore trop présent.

1 jeune sur 5 a déjà été victime de violences dans un cadre sportif. Mais il n'en parle pas. Pourquoi ? La peur, la honte, le doute, le manque d'écoute...

Le concept : Un cube, un jeu, une prise de conscience.

"Déboîte le silence" est un cube d'échappée pédagogique destiné aux clubs, aux collectivités et structures sportives.

- Une boîte fermée à ouvrir en scannant les bonnes cartes,
- Un jeu qui aborde les 4 grandes familles de violences dans le sport,
- Un outil pour sensibiliser, comprendre, et ouvrir la discussion.

Comment ça marche ?

Un format ludique, un vrai impact. Objectif : Débloquent la parole dans un cadre bienveillant.

1. Le groupe joue en coopération pour ouvrir la boîte,
2. Chaque carte scannée traite d'une situation réelle de violence,
3. Quand la boîte s'ouvre, la discussion est lancée.

Ce que cela apporte

- Un outil clé-en-main pour aborder un sujet sensible,
- Une première étape vers la libération de la parole,
- Une méthode ludique, concrète et adaptée aux jeunes,
- Un support de sensibilisation réutilisable.

Vous êtes intéressés ?

Contactez Loane Junkiert : loane.junkiert05@orange.fr / 06.04.06.28.35



Ludique, concret, marquant

Un escape game pédagogique pour sensibiliser les jeunes (11 ans et moins) aux violences dans le sport et libérer la parole.







Le but du cube

- Briser le silence autour des violences
- Sensibiliser les jeunes 11 ans et moins
- Ouvrir la discussion dans un cadre sécurisé
- Offrir un outil clé-en-main aux structures sportives

Je m'adresse aux...

- Clubs sportifs
- Collectivités locales
- Fédérations, ligues
- Associations de prévention

Contactez-moi !

 Loane JUNKIERT (designer de service)
 loane.junkiert05@orange.fr
 www.linkedin.com/in/loane-junkiert-designer
 06.04.06.28.35



L'information financière

Campagne ANS-PSF 2025

La campagne "ANS-Aides Projets Sportifs Fédéraux" est officiellement lancée. Vous pouvez retrouver les axes prioritaires pour le développement du Sport et les orientations fédérales via vos Fédérations respectives.

Attention : Cette année les délais sont assez courts et la plupart des Fédérations ont posé une date limite de dépôt à **fin Avril 2025**.

L'OMS de Nantes reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de réflexion et de dépôt : soutien.aux.associations@oms-nantes.fr

L'information calendaire

Agenda



Mercredi 18 Juin 2025

Accueil : 18h30
Début : 19h00

Les rencontres de l'OMS

Salle de conférence
Maison des associations de la Manufacture
10 bis boulevard Stalingrad - 44000 Nantes

OMS
Office Municipal du Sport
N A N T E S

L'information bonus

Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.01.2025 : 11,88 €

SMIC horaire net au 01.01.2025 : 9,40 €

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,15 € (au 01.01.2025)
- v2 : 6,73 € (au 01.01.2025)

Convention collective du Sport (3328) : 1 812 € (depuis le 01.01.2024)

Plafond de sécurité sociale 2025 :

Annuel : 47 100 € Hebdomadaire : 906 €

Trimestriel : 11 775 € Journalière : 216 €

Mensuel : 3 925 €

Horaire : 29 €

Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.



OMS
Office Municipal du Sport
N A N T E S

Office Municipal du Sport de Nantes
25 rue de Strasbourg - 44000 Nantes
02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr
www.oms-nantes.fr

Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)